



Publié sur *Rocquencourt* (<http://www.mairie-rocquencourt.fr>)

[Accueil](#) > Inscriptions en maternelle pour les enfants né(e)s en 2015



Inscriptions scolaires pour la rentrée 2018

Les inscriptions sont désormais ouvertes aux enfants né(e)s en 2015. L'inscription se fera uniquement en vous présentant à l'accueil de la mairie.

Consulter les documents à présenter.

Une fiche familiale d'inscription sera à remplir et vous devrez présenter les originaux et copies des documents suivants :

- Livret de famille ou document attestant la filiation de l'enfant et la qualité du tuteur légal
- Carte d'identité des deux parents
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé
- Jugement du tribunal en cas de divorce
- La photocopie du dernier avis d'imposition (pour l'éventuel calcul du quotient familial)
- La photocopie de la carte CAF et le relevé des prestations de la CAF

ATTENTION : L'inscription de votre (vos) enfant(s) ne sera prise en compte en Mairie **si le dossier est complet.**

Une fois l'inscription en mairie faite, vous pouvez prendre rendez-vous avec la directrice de l'école :

Mme DIDIER au 01 39 23 11 33

Source URL: <http://www.mairie-rocquencourt.fr/article/inscriptions-en-maternelle-pour-les-enfants-nees-en-2015>